

**Zeitschrift:** Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht

**Herausgeber:** Service archéologique cantonal

**Band:** - (1984)

**Artikel:** Abbaye de Notre-Dame de la Maigrauge : rapport de fouille 1982-1983

**Autor:** Dubuis, Bertrand

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-388936>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA MAIGRAUGE

Rapport de fouille 1982–1983

Bertrand Dubuis

L'abbaye cistercienne de la Maigrauge est située dans la vallée de la Sarine, sur un petit promontoire qu'entoure un méandre de la rivière et que domine la ville de Fribourg (fig. 1 et: CN 1185, 578 600/183 250). Elle<sup>1</sup> se compose d'un monastère, d'une église et de quelques bâtiments annexes. L'église est intégrée à l'aile nord du monastère.

## Historique

L'emplacement de la Maigrauge a été cédé à perpétuité aux religieuses en 1259, par Hartmann V de Kybourg. La construction dura au moins jusqu'en 1284, année de la consécration de l'église. Des fouilles exécutées au début du siècle par J. Zemp<sup>3</sup>



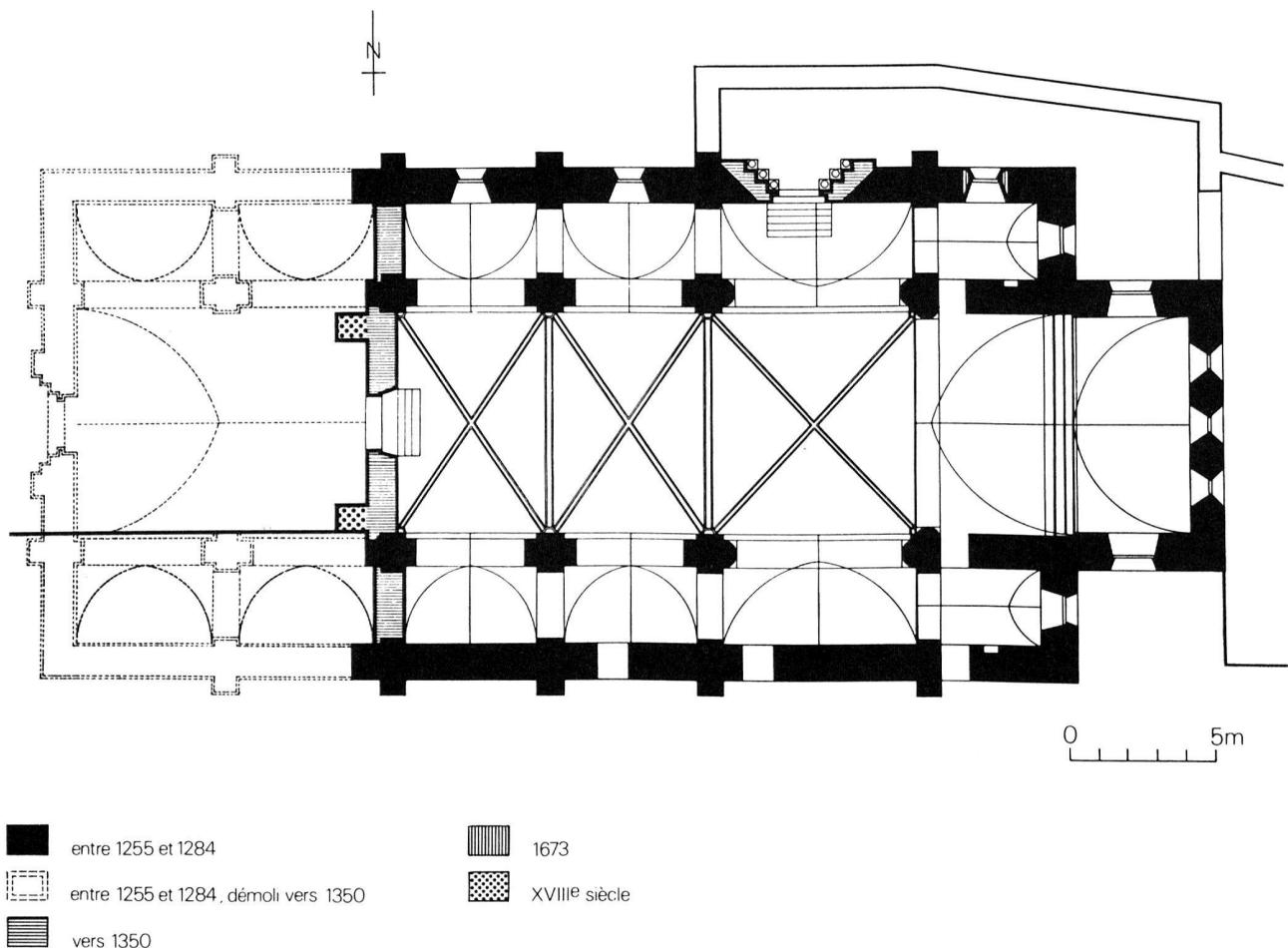


Fig.2 Plan de l'église d'après relevés Zemp (cf. Strub, Fribourg, Vol.II, p.326).

sur 3,70 m. Les dalles sont de dimensions variables; les plus grandes sont deux pierres tombales (voir ci-après), placées dans l'angle nord-ouest.

Une aire centrale de 2 m sur 70 cm n'est pas dallée mais comblée de petits blocs de rebut (voir ci-après au chapitre «Autel 1»).

Le sol gothique de l'avant-choeur était au niveau de celui de la nef. Son niveau est signalé par la limite inférieure d'une zone de dégradation de la molasse des murs. Sur le mur nord, cette ligne peut être suivie depuis le demi-pilier de l'entrée du chœur à l'épaulement marquant celle du sanctuaire. De l'emmarchement gothique menant de l'avant-choeur au sanctuaire, il reste deux grandes dalles, dont la partie antérieure est malheureusement endommagée. Ces dalles étaient situées sous l'emmarchement baroque et liées par une dallette de réparation recouvrant une cavité qui empiète sur les deux dalles. La marche inférieure s'avancait dans l'avant-choeur mais ne s'étendait pas sur toute la largeur de ce dernier; sur les côtés, elle revenait à la hauteur de l'épaulement des murs. La marche supé-

rieure, droite, était placée en arrière dudit épaulement; c'est la limite occidentale du sol du sanctuaire.

#### Le sol baroque

De ce sol, il existait des éléments latéraux placés à la limite des deux volumes du chœur et la base, ainsi que des éléments de la marche inférieure de l'escalier menant au sanctuaire. L'emmarchement baroque présentait un découpage semblable à celui de la marche inférieure gothique, mais plus accentué encore (fig. 5). L'escalier occupait la partie centrale, alors que sur les côtés le sol de l'avant-choeur s'étendait jusqu'au contact du dallage gothique du sanctuaire. Le sanctuaire baroque a donc gardé les dimensions du précédent.

Le niveau baroque de l'avant-choeur correspond à celui de la marche inférieure gothique. Ce niveau correspond aussi à la base des passages faisant communiquer l'avant-choeur avec les chapelles la-

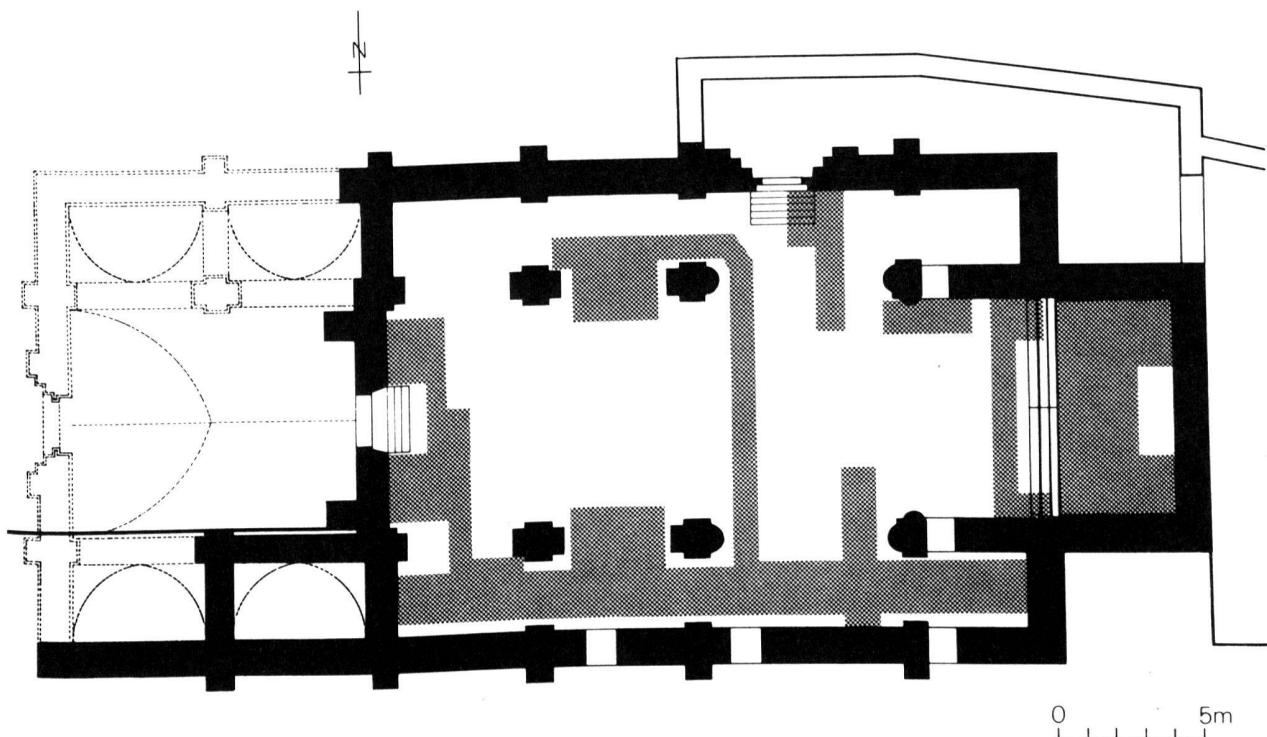


Fig.3 Plan de l'église avec zones d'intervention.

térales. Le sol moderne est situé à un niveau légèrement plus bas que son homologue baroque, ce qui explique la disparition de tous les vestiges de cette époque dans la partie avancée du chœur.

L'escalier du sanctuaire comportait trois marches de 20 cm, dont seule est conservée une partie de la marche inférieure. Les deux marches supérieures ont été enlevées pour permettre la pose du sol moderne. Leur présence est pourtant attestée par les négatifs découverts à la surface de la base d'escalier et les restes de mortier surmontant les blocs supérieurs. Un second point de repère est donné par des carreaux de terre cuite pris dans la base de la fondation d'un autel (fig. 6). Comme dans l'avant-chœur, le dallage baroque a fait place à un sol moderne plus bas, en béton.

### ***Les aménagements particuliers***

#### **Les pierres tombales**

Les deux pierres tombales (fig. 7) situées dans l'angle nord-ouest du dallage du sanctuaire sont endommagées par une tombe et leur surface est très usée. Le sol dallé en respecte la disposition et leur est donc contemporain. La dalle 1 au nord porte un écu placé dans la moitié supérieure et dans l'axe de

la pierre. Sa surface très dégradée ne permet que de supposer la présence d'une bande oblique isolant le quart supérieur droit. La dalle 2 au sud porte un écu placé obliquement et primitivement surmonté d'un heaume. Ce dernier a cependant été entièrement retaillé, si bien qu'on n'en distingue plus que les contours généraux. La dalle 2 (sud) était, à l'origine, surmontée d'un ornement traité en relief mais malheureusement retaillé par la suite; on ne peut plus en distinguer que les contours généraux. Il s'agit d'un motif ovalaire au-dessus duquel on distingue ce qui paraît bien être une auréole.<sup>7</sup>

Du relief de l'écu, il reste deux proéminences représentant chacune une partie d'un animal (fig. 8). Dans l'angle supérieur gauche, on distingue les pattes et le contour de la poitrine d'un oiseau; la partie représentant la tête est presque totalement arasée. Dans la partie médiane inférieure, on voit la tête, le dos et la naissance de la queue d'un second oiseau, un coq. Les parties conservées des deux reliefs présentent une grande similitude, et le premier oiseau est donc certainement aussi un coq. Un troisième coq devait initialement se situer dans l'angle supérieur droit. Ces armoiries sont celles de la famille Dives ou Rich.<sup>8</sup> Le nom et le sceau de cette famille apparaissent dans divers documents du XIV<sup>e</sup> siècle, dont l'un a trait à la Maigrauge.<sup>9</sup>

La forme des deux écus (fig. 9) est presque iden-

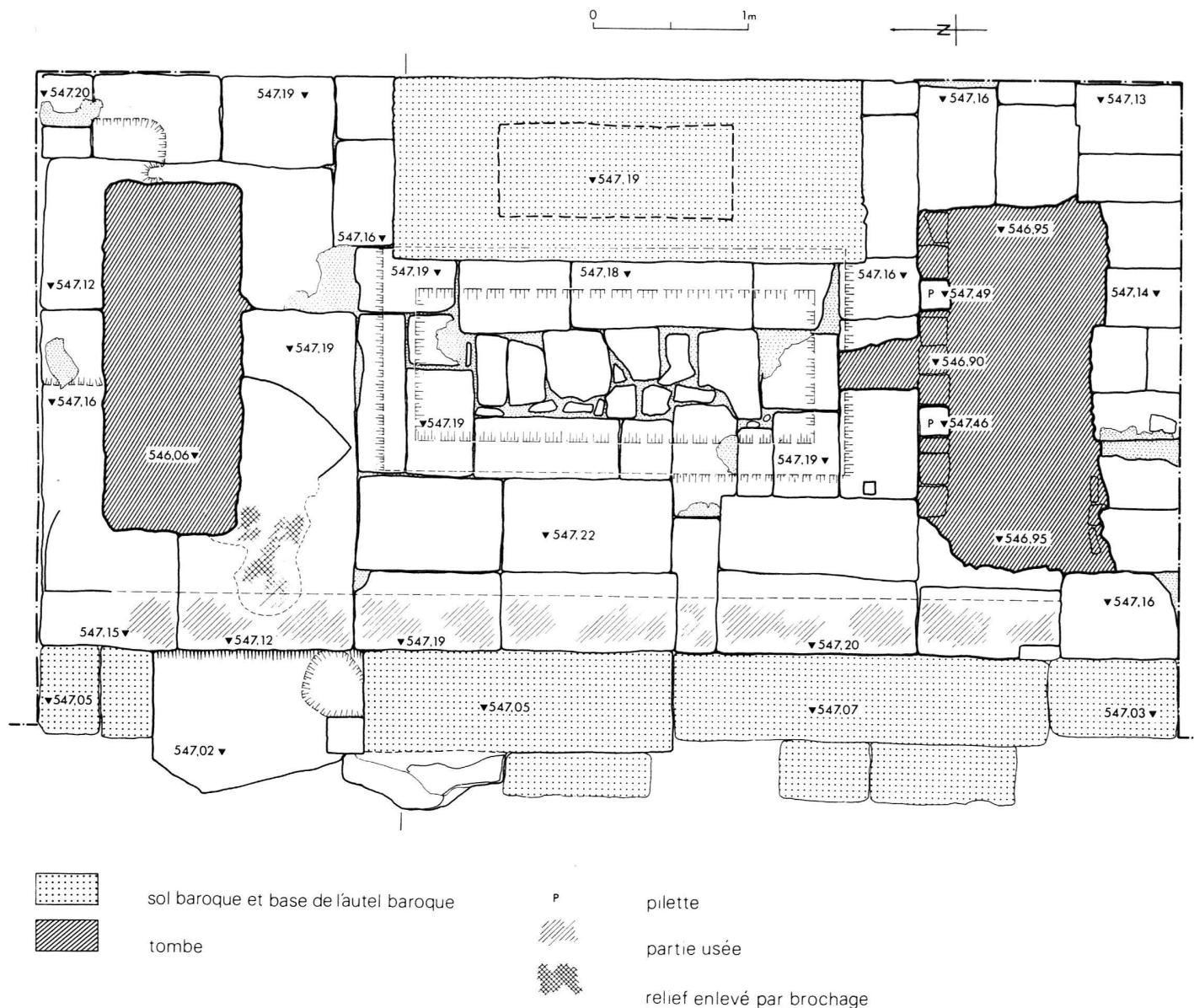
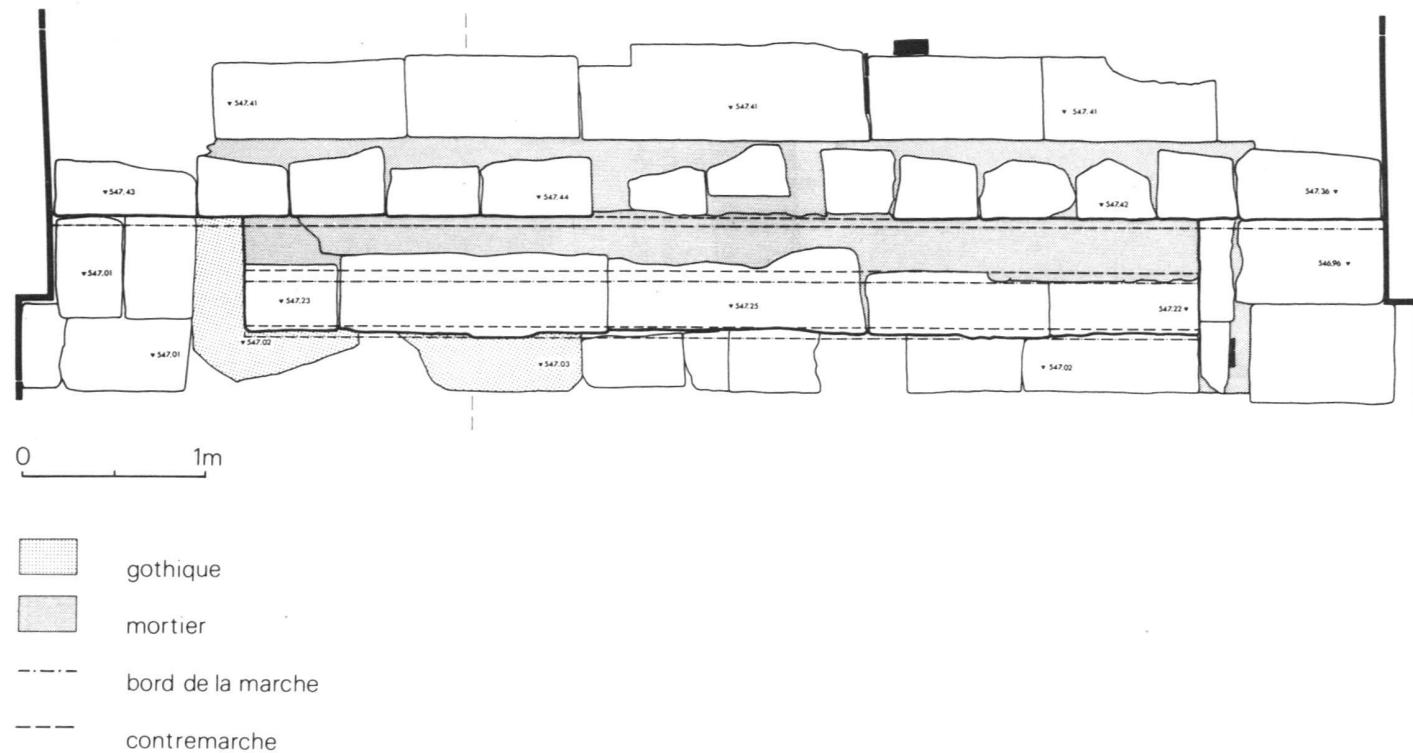


Fig.4 Plan du sol gothique du sanctuaire.



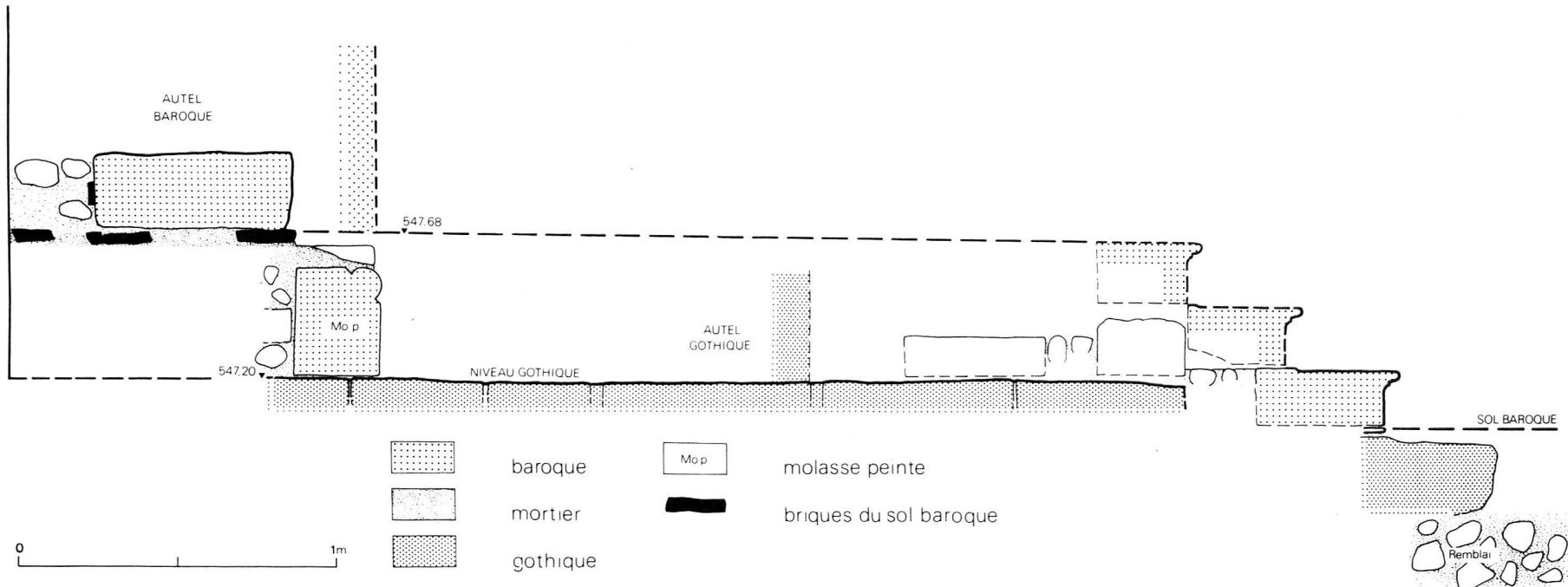


Fig.6 Coupe longitudinale du sanctuaire.

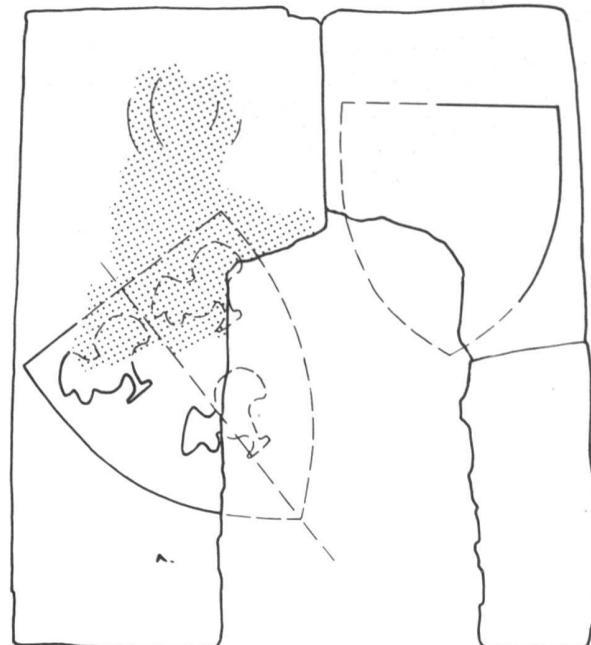


Fig. 7 Pierres tombales 1 et 2.

tique et semblable à celle que montre la pierre tombale du chevalier Jean de Thüdingen, mort en 1325<sup>10</sup>, ce qui donne un repère chronologique pour la sculpture des deux dalles<sup>11</sup> présentées ici<sup>12</sup>.



Fig. 8 Détail de la pierre tombale 2.



..... Relief enlevé par brochage

Fig. 9 Formes générales des deux écus et interprétation du relief de celui de la dalle 2.

#### Autel 1

Un autel était placé au centre du dallage gothique du sanctuaire. Il ne reste rien de l'autel lui-même, mais sa situation et ses dimensions sont révélées par deux caractéristiques du sol (fig. 10).

D'une part, l'aire centrale du sanctuaire n'est pas véritablement dallée mais plutôt comblée de blocs de rebut; parmi ces blocs figure le seul bloc de tuff de tout ce sol. Cette partie du sol n'était donc pas destinée à être visible. L'aire centrale est d'autre part entourée d'une bordure rectangulaire de 3 m sur 1,40 m dont les côtés ont entre 15 et 20 cm de largeur. Ces derniers se caractérisent par une meilleure conservation de la molasse du dallage. La surface primitive des dalles est préservée, avec les marques de travail de leur façonnage. De part et d'autre des côtés de ce rectangle, la surface des dalles est soit usée, soit décomposée. Il s'agit donc de l'emplacement d'un autel central, la base des parois de l'autel ayant protégé la partie correspondante du sol.

Une aire non usée, mais où la molasse est cependant en très mauvais état, est placée en avant de l'autel. Elle n'est conservée que partiellement. Placée devant l'autel, elle s'étend légèrement plus au nord que ce dernier. Elle est elle-même précédée d'une zone à usure évidente. Il semble donc qu'un socle était placé devant l'autel; il devait mesurer de 3,20 à 3,40 m de large et 80 cm de profondeur.



Fig.10 Photographie (composée) du négatif de la base d'autel 1.

## Autel 2

Un massif de fondation creux, de 3 m sur 1,20 m est adossé au mur de chevet et posé à même le sol gothique (fig. 11); il est légèrement décalé par rapport à l'autel 1; ce décalage peut s'expliquer par le fait que le premier autel était centré en fonction du volume du sanctuaire et que le second, placé sous les fenêtres du mur de chevet, tenait compte de la disposition légèrement asymétrique de ces dernières. Le milieu de l'autel coïncide en effet avec l'axe de la fenêtre médiane.

Le massif de fondation comprend des blocs de réemploi, anciens piédroits dont un angle était façonné en forme de colonnette. Des piédroits semblables se retrouvent sur les côtés du portail nord et sur ceux de la porte du mur sud qui donne sur le cloître. Ces blocs doivent donc, à l'instar des portes citées, être datés du XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>13</sup> Le diamètre de la colonnette d'angle est de 13 cm contre 8,5–9 cm pour les colonnettes de la porte nord et 7 cm pour celles de la porte sud. Cette différence donne à penser que les interprétations de J. Zemp et M. Strub<sup>14</sup>, selon lesquelles les éléments du portail

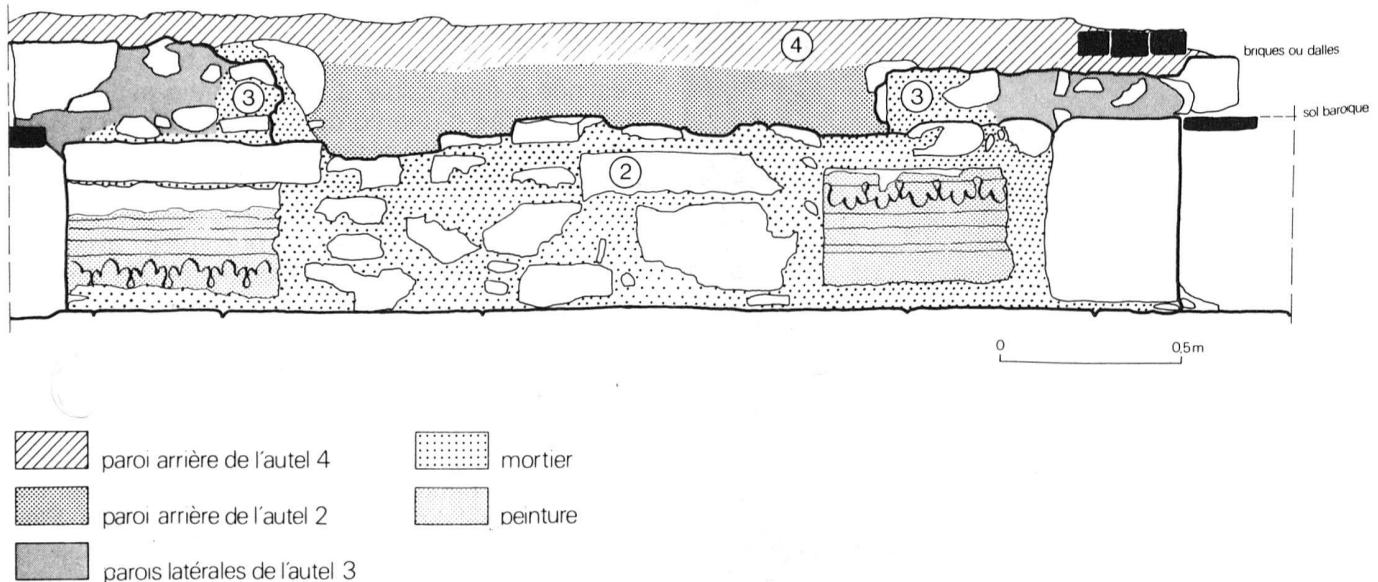


Fig.11 Elévation frontale des bases d'autels 2, 3 et 4.

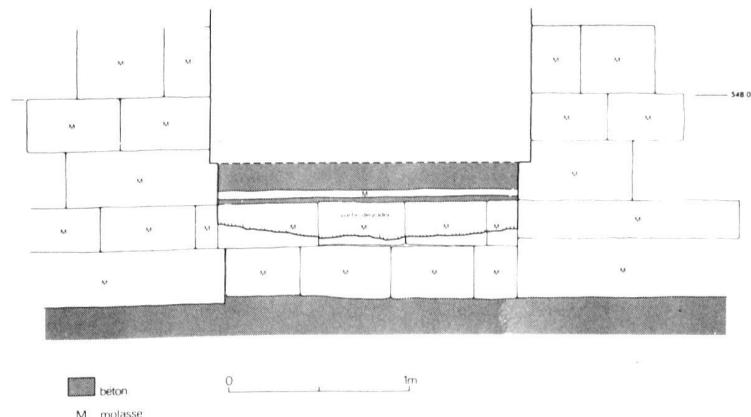


Fig.12 Dessin d'élévation de la base de la porte nord.

principal supprimé au XVI<sup>e</sup> siècle auraient été utilisés pour construire le portail nord, pourraient être erronées. Il est plus vraisemblable que ce soient les blocs nouvellement découverts qui proviennent du portail principal.

Entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle, mais plus probablement vers la fin de cette période<sup>15</sup>, les mêmes blocs ont été ornés de motifs peints comprenant un ombrage accentuant le relief de la colonnette et une frise de feuillages. De ce décor, il découle que les blocs devaient être placés horizontalement. Ces blocs pourraient avoir trouvé une fonction sous forme de chancel. C'est lors de la surélévation baroque du sol du sanctuaire que ces blocs ont été réutilisés comme éléments du massif de fondation d'un nouvel autel.

*Datation:* On sait qu'entre 1603 et 1607, le maître-autel a été rafraîchi<sup>16</sup>, pour être remplacé en 1610. C'est en 1610 également qu'a été construite la tribune où ont été installées les stalles gothiques des religieuses.

L'autel Wuilleret de 1610 a été remplacé en 1654 par un autel Reyff, plus imposant. La construction de ce dernier, qui devait avoir une hauteur de quatre mètres au moins a certainement motivé la suppression des fenêtres du mur de chevet<sup>17</sup> (voir ci-après).

Les données archéologiques confirment qu'un important changement a eu lieu à l'époque baroque. Il dépasse une simple réfection mais, en raison de la disposition des fenêtres, on voit mal qu'il puisse aller de pair avec la construction de l'autel de 1664. Il doit donc s'agir des fondations de l'autel de Wuilleret.

Il faut remarquer par ailleurs que cette datation coïncide avec la création de la tribune; il serait logique qu'à la surélévation du choeur des religieuses dans la nef réponde une accentuation du relief du

choeur, ainsi qu'une disposition de l'autel selon des critères visuels et esthétiques plutôt que purement géométriques.

#### Autels 3 et 4

La fondation d'un autel plus large (3,4 m sur 1 m) repose sur celle de l'autel 2 et empiète légèrement sur le sol baroque. Cette fondation n'est conservée que sur une hauteur de 30 cm. Il pourrait s'agir ici des vestiges de l'autel de 1664. Ces restes ont servi de support à la partie arrière de l'autel moderne, datant de 1935. On n'a pas trouvé de traces des autels ou réfections d'autels du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>18</sup>

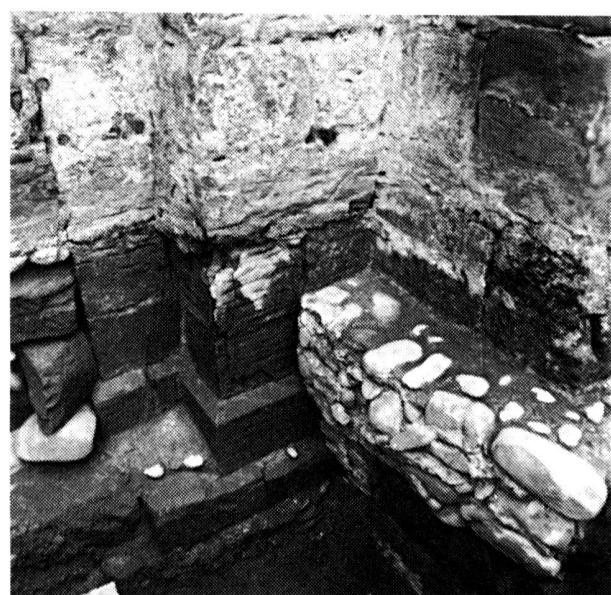


Fig.13 Photographie de la base du pilier visible dans la façade ouest.

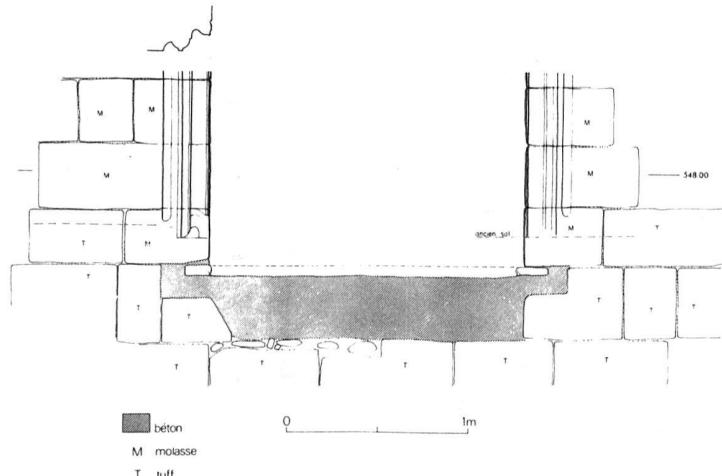


Fig.14 Dessin de la partie inférieure de l'entrée principale, vue de l'extérieur.

### **Les murs**

Lors d'une restauration intervenue en 1935, on a enlevé les badigeons et enduits peints des murs dans toutes les parties accessibles de l'église. La partie inférieure de certains murs a même été ravalée sur plusieurs centimètres. Il ne reste donc rien de ces badigeons dans le chœur, si ce n'est des traces minimes.

Les murs de l'avant-chœur étaient percés tous deux d'une ouverture donnant sur les chapelles latérales. Ces ouvertures ne sont pas pourvues d'un parement propre et leur base tient compte du niveau du sol baroque; elles sont donc relativement tardives. Le mur nord comprend en plus une niche quadrangulaire cernée d'une battue.

Avant la restauration actuelle, les murs nord et sud du sanctuaire comportaient chacun une grande baie remplaçant une fenêtre plus petite. Les montants orientaux des fenêtres primitives étaient conservés partiellement<sup>19</sup>, ce qui a permis de rétablir, à la restauration, la situation antérieure. Les grandes baies tardives datent probablement de 1664 ou des années qui suivirent; cette hypothèse m'est suggérée par la diminution de luminosité due à la suppression des fenêtres du chevet et par une volonté de compenser cette perte.

Ces fenêtres sont au nombre de trois, réparties de manière légèrement asymétrique.<sup>20</sup> Probablement murées au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, elles ont été à nouveau ouvertes en 1898.<sup>21</sup> La base de la fenêtre sud a été entièrement remaniée à une époque indéterminée, peut-être en 1898. La base des deux autres fenêtres comportait encore les blocs d'origine avant la restauration récente. En dépit de certaines modifications, comme le remplacement de l'entablement primitif par une tablette inférieure en pente très prononcée, les différences de conservation de la molasse des blocs

inférieurs de l'ébrasement ont permis d'en reconstituer la forme initiale. A un court biseau supérieur, de profondeur différente pour chacune des fenêtres, succède un décrochement puis un biseau inférieur plus profond que le premier.

A la base des fenêtres courait, sur toute la largeur du sanctuaire, un épaulement. Cet épaulement a été rabattu de 25 à 40 cm pour permettre certains aménagements, liés entre autres à la construction de l'autel de 1935 (tablettes latérales).

Le mur sud du sanctuaire comporte deux niches voisines. L'une était carrée et pourvue d'une battue. Elle était placée sous la fenêtre gothique. L'autre était placée immédiatement à l'ouest de la première et avait une voûte en plein cintre. Toutes deux ont été bouchées, probablement à la suite de l agrandissement de la fenêtre, agrandissement qui a d'ailleurs entraîné une destruction partielle de la voûte de la niche occidentale. Elles ont toutes deux été restaurées en 1983.

Notons en outre, pour les murs du sanctuaire, qu'à leur base il existait encore des restes d'un enduit gothique gris à faux joints blancs, qui respectait le sol dallé.

### **Les tombes**

Le creusement d'une tranchée transversale dans l'avant-chœur, nécessaire par la mise en place de conduits de chauffage, a permis la découverte des tombes et fosses d'inhumation n° 40 à 50<sup>22</sup>. Il existe donc une forte concentration de tombes dans l'avant-chœur, au pied du sanctuaire.

A moins d'être très courtes, les fosses d'inhumation de trois personnes pourraient empiéter sur le sol du sanctuaire mais en l'absence de fouilles, on ne saurait le certifier. Elles sont cependant engagées sous la marche inférieure de l'escalier gothique.

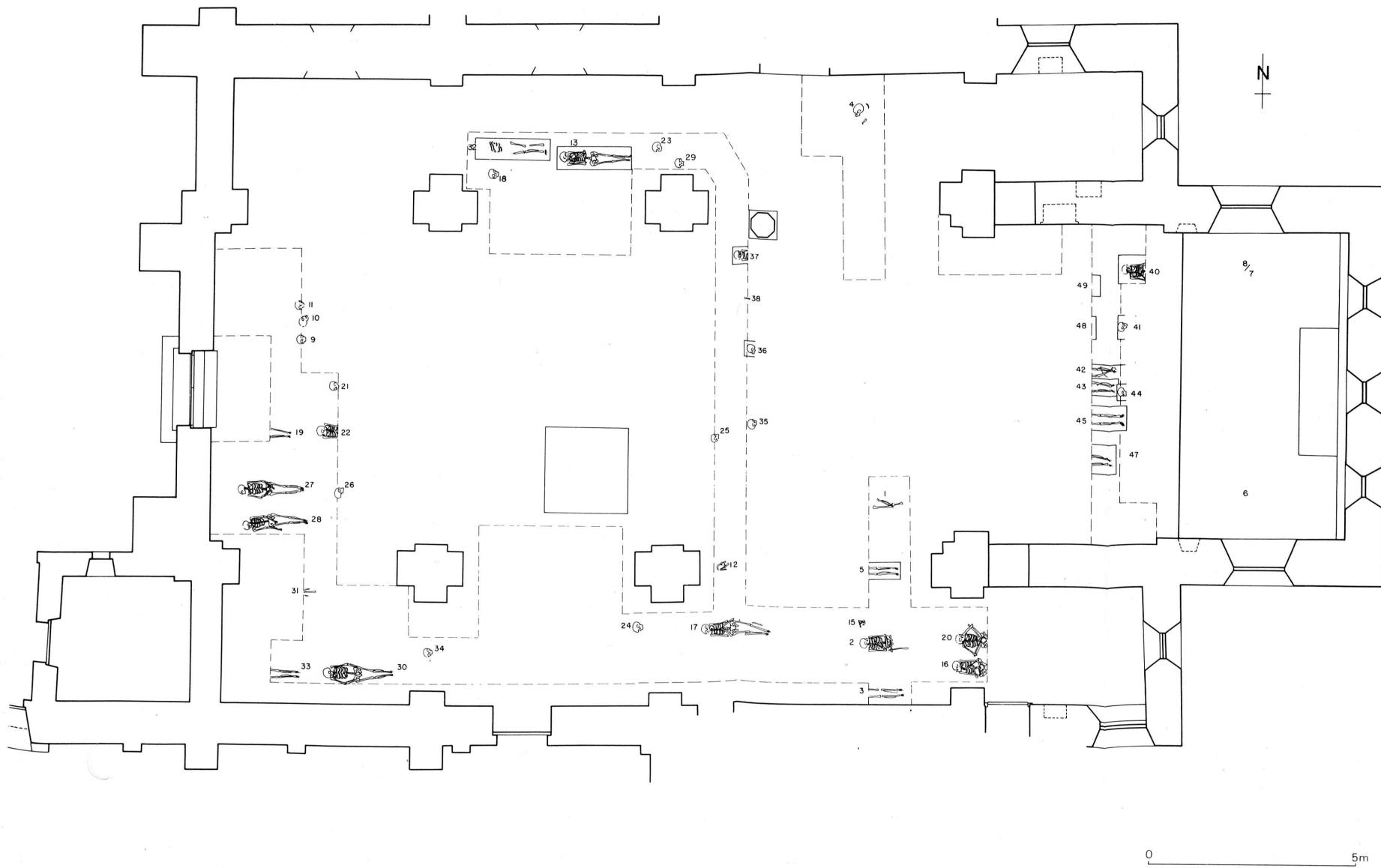


Fig.15

Plan général de l'église avec tombes.



Cette marche, voire même le sol conservé, sont donc les éléments d'un aménagement secondaire, ce qui confirme leur datation au XIV<sup>e</sup> plutôt qu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

Une des trois tombes déjà citées contenait, comme élément du remplissage de la fosse, un grand bloc de maçonnerie qui témoigne d'une transformation ancienne de l'église, peut-être le raccourcissement de la nef. M. Strub situe cette transformation vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Si l'on accepte l'hypothèse du lien établi entre la tombe 41 et la transformation, il faut soit reconnaître que cette dernière est intervenue plus tôt qu'admis par M. Strub, soit considérer que la pose de la marche gothique et éventuellement du sol du sanctuaire est postérieure à 1350 environ. Il s'ensuit qu'on ne peut être certain du fait que l'emplacement des pierres tombales corresponde bien à celui des tombes.

## Synthèse

D'un premier sol du chœur, datant de la construction ou, au plus tard, de l'année de consécration de l'église, 1284, il n'a été trouvé aucune trace. Un sol dallé, posé dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle reprend en l'accentuant la division architecturale du chœur en un avant-chœur et un sanctuaire. Il existait deux marches entre l'avant-chœur et le sanctuaire. Seuls sont conservés une partie de la marche inférieure et le sol du sanctuaire, dont la limite occidentale forme la marche supérieure de l'accès. Un autel se dressait au centre du dallage en molasse du sanctuaire. Deux pierres tombales, dont l'une peut être attribuée à un membre de la famille Rich, de Fribourg, occupent l'angle nord-ouest du sanctuaire.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le sol du chœur a été surélevé d'une marche dans l'avant-chœur et de deux marches dans le sanctuaire. Il existait une marche à l'entrée du chœur, le sol de la nef ayant également été surélevé de la valeur d'une marche; trois marches menaient au sanctuaire. Ces marches ne s'étendaient pas d'un mur à l'autre; elles laissaient sur les côtés deux échancrures de 1 m chacune. Un nouvel autel fut adossé au mur du chevet à l'occasion de cette importante transformation. Sa fondation, seule conservée, contient des blocs ayant vraisemblablement appartenu à l'entrée principale initiale, supprimée vers 1350, lorsque l'église a été raccourcie. La nouvelle disposition du chœur est contemporaine à la surélévation du chœur des religieuses, qui est placé sur une tribune dès 1610.

Lors de la pose d'un nouvel autel, en 1664, les fenêtres du chevet sont masquées et c'est vraisemblablement aussi à cette occasion que les baies latérales du sanctuaire sont agrandies.

La restauration de 1982–84 redonne au chœur son caractère gothique. Les sols et la base d'autel découverts sont conservés; une mince chappe a été posée sur le sol gothique, si bien que le sol actuel est

à un niveau légèrement plus haut et les marches légèrement avancées par rapport à l'état médiéval.

## Autres relevés

Intervenant dans l'esprit de la décision de la Commission de bâtisse de ne pas procéder à des fouilles systématiques, le Service archéologique s'est limité à des relevés ponctuels dans les autres secteurs touchés par les travaux.

## Les chapelles latérales

Dans la partie avancée des chapelles latérales, le sol médiéval est au même niveau que celui de la nef. Une ou même deux marches menaient à la partie arrière, surélevée. Le mauvais état de conservation ne permet pas de donner plus de précision. Le sol baroque comporte une marche placée immédiatement derrière l'ouverture donnant sur l'avant-chœur.

## La porte latérale nord

Le démontage de l'escalier de la porte latérale nord (fig. 12) a permis de constater que la porte a été élargie après sa construction. La première entrée comportait deux marches dans l'épaisseur du mur même. La marche inférieure était placée à 22 cm sous le seuil actuel. Elle a été retaillée pour permettre soit son remplacement, soit la pose d'un nouveau seuil, élément qui a disparu depuis.

L'ouverture a été élargie en 1672, date qui figure sur la porte actuelle. C'est dans ce cadre que la partie interne du seuil a été surélevée d'une bonne marche. Le seuil moderne en béton reprend la disposition baroque.

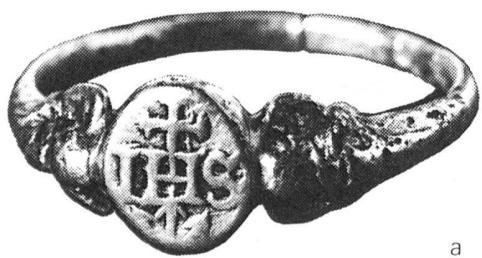
## Le mur occidental

Le mur occidental de l'église et l'entrée principale datent du XIV<sup>e</sup> siècle et ont été construits lorsque la nef a dû être raccourcie.

La base du contrefort du bas-côté nord et le mur du cloître prolongeant le bas-côté sud comprennent des restes des murs primitifs.

Le pilier apparent du collatéral nord (fig. 13) a été dégagé; le pilier et sa base pourvue d'un simple biseau ont un plan cruciforme et asymétrique, caractéristique des piliers qui se trouvent dans la nef. Cette observation confirme, si besoin était, celles de J. Zemp.

L'entrée principale du côté de la clôture n'a pas subi de modification majeure. Son seuil gothique et les éventuels seuils plus tardifs ont toutefois été entièrement enlevés et remplacés par le béton de



a



b

Fig. 16 Tombe 13: a) bague, b) crucifix.

l'escalier moderne. Il est possible que le seuil primitif ait été placé 15 cm plus bas que son homologue moderne. La limite inférieure du biseau marquant la base de la modénature des montants de la porte est située à 15 cm du seuil moderne et deux petites échancrures latérales, maintenant remplies de béton, peuvent avoir reçu de petits blocs de molasse, ce qui permettrait de restituer un seuil situé à 30 cm de la base de modénature, soit à un pied (fig. 14). Les blocs de tuff de la base des murs remontent sur les côtés de la porte. Il est donc vraisemblable que des marches en gradin entouraient la porte.

### **Les tombes**

Des tombes ont été découvertes dans chacune des tranchées creusées pour recevoir les conduits du

chauffage. Les tombes, les ossuaires et les fosses d'inhumation trouvées dans la nef centrale, les collatéraux et la chapelle sud sont au nombre de 36. Les ossements prélevés ont tous été réinhumés dans la nef, sous l'emplacement actuel des stalles (fig. 15).

Quatre tombes contenaient des objets. La tombe 13 a livré une bague en argent portant un christogramme sur le chaton et un crucifix (fig. 16a, b). Un second crucifix (fig. 17) provient de la tombe 32. La tombe 20 a livré une boucle avec des débris de cuir et la tombe 27 une chaînette.

### **Eléments d'un mur situé au sud du chœur**

Le remplacement du chauffage existant et la restauration des façades attenantes ont permis quelques observations relatives à un ancien mur.

Ce mur est placé dans le prolongement du bas-côté sud de l'église. Il forme la partie inférieure du mur sud de la chapelle méridionale. Entre la chapelle et l'arc-boutant de l'extrémité du chœur, il a été abattu, probablement à l'occasion de l'installation du chauffage. Il se poursuit vers l'est depuis l'arc-boutant. Dans son prolongement, se trouve actuellement le mur nord du grenier (fig. 18) de 1617. Il est plus ancien que la construction de la chapelle, elle-même contemporaine de celle du chœur. Les murs est de la chapelle et sud du sanctuaire sont liés, tandis que ledit mur est bute dans sa partie inférieure contre le parement du mur sud, que la

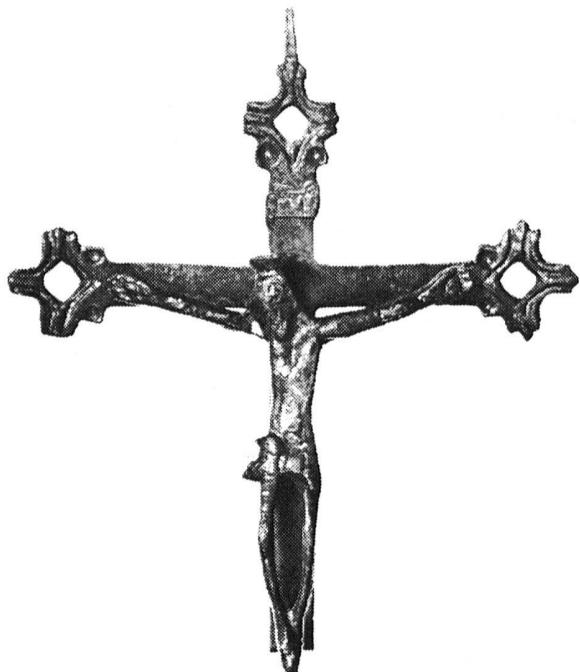


Fig. 17 Tombe 32: crucifix.

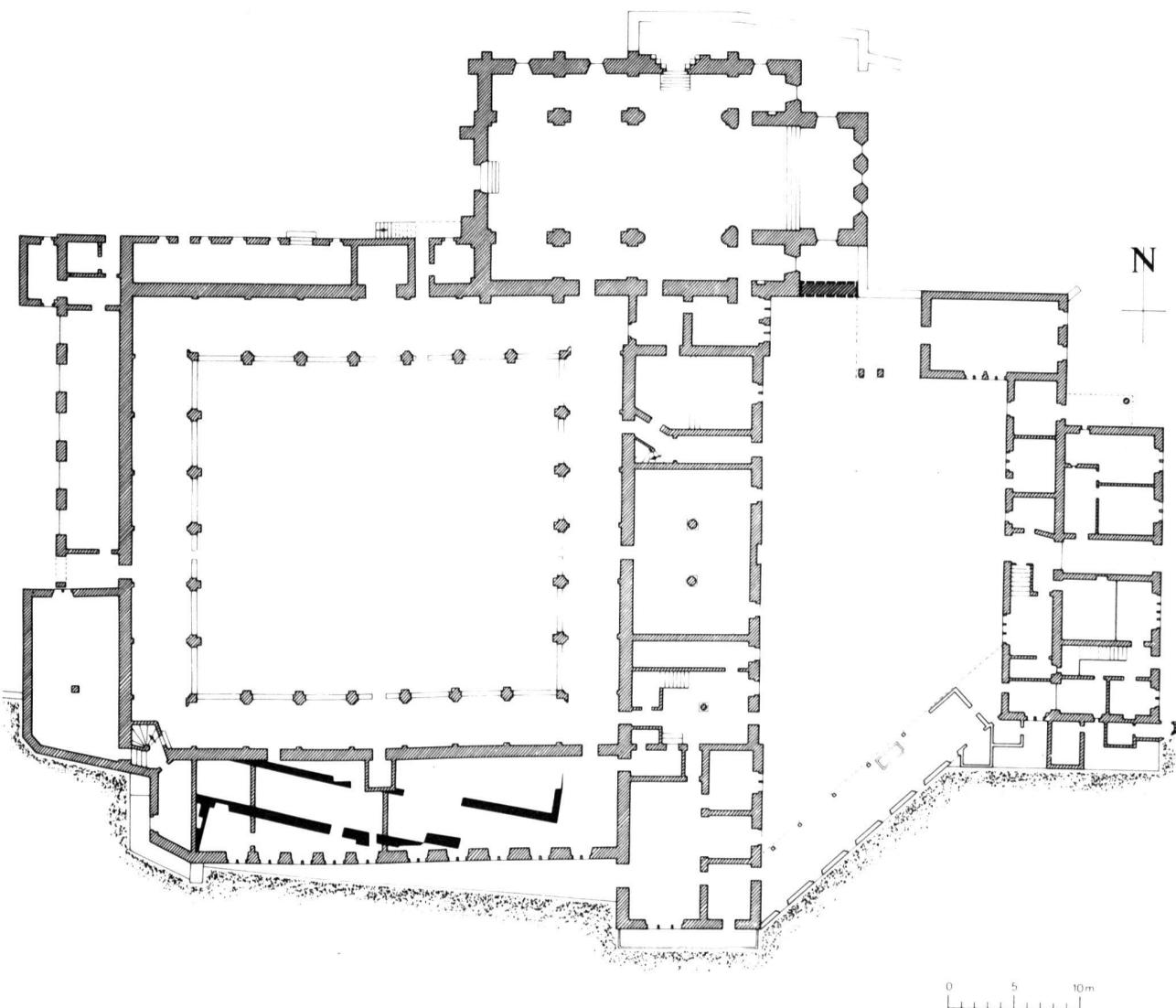


Fig. 18 Plan du monastère avec murs découverts (cf. Strub, p. 365).

façade orientale montre en tranche. Une situation analogue se retrouve plus à l'est (fig. 19). Sur la face ouest de l'arc-boutant du chœur, on voit de nouveau ce mur en tranche. Il est encore pourvu d'une couverte oblique, sur laquelle l'arc-boutant s'appuie.

Cette situation est paradoxale, si on la considère du point de vue statique. Elevé sur un plan incliné vers le sud, il ne peut, par sa conception même, s'opposer à des forces dirigées elles aussi vers le sud et qu'il a justement pour fonction de contenir. Cette disposition n'a de sens que si un mur nord-sud était placé dans le prolongement de l'arc; un tel mur apparaît sur le plan Martini (fig. 20), auquel on ne peut cependant pas se fier totalement.

Le mur menant de la chapelle en direction du

grenier se poursuivait au-delà de l'arc-boutant; à quelque 40 cm à l'est de ce dernier, on voit encore le montant occidental d'une porte pourvue d'une battue sur la face sud. Il faudra attendre une éventuelle restauration du grenier pour avoir la possibilité de connaître son extension totale. Ce mur érigé avant certaines parties de l'église (choeur, chapelle sud) peut être considéré comme un premier mur de clôture, qui a probablement été conçu dès l'abord comme base du bas-côté sud de l'église, mais dont la construction a été antérieure à celle de l'église elle-même. Le mur a été surélevé, probablement en liaison avec la construction du grenier, en 1615–1617. La partie supérieure, moins large, porte encore un décor de feuillages noir datant de cette période.



Fig. 19 Détail avec mur de clôture et relevé de l'arc.

### **Le réfectoire**

Dans le cadre de la restauration du réfectoire, la réfection du sol a requis l'évacuation de la partie supérieure des sédiments présents. C'est ainsi que furent mis au jour les éléments de sols et de murs des bâtiments antérieurs à l'incendie de 1660, à la suite duquel a été rebâtie la majeure partie du monastère, dont le réfectoire.

Deux murs délimitent une aire de circulation pavée (fig. 21). Ces deux murs sont orientés d'ouest-nord-ouest à est-sud-est. Le mur méridional n'est visible que dans l'angle sud-ouest du réfectoire. Il comporte un décrochement. Le mur septentrional divise le réfectoire sur presque toute sa longueur; il a une large ouverture en face des restes du mur sud. A cinq mètres de la paroi est du réfectoire, il fait un angle droit pour revenir vers le nord, parallèlement aux bâtiments de l'aile orientale.

La zone qu'isole le mur septentrional est pavée; contrairement à l'aire de circulation placée au sud du

mur et qui est plane, le pavage de la partie nord-ouest a été posé en plans inclinés, de manière à former deux écoulements, longeant les deux jambages du L du mur. Les deux zones communiquent par l'entrée déjà citée, également pavée. La partie orientale du réfectoire est divisée en deux zones: pavage au sud et dallage de molasse au nord. La limite entre ces deux aires va d'ouest en est. Le dallage a subi une importante réfection dans son angle nord-ouest, soit la partie adjacente au retour du mur nord.

Le prolongement occidental des murs et du pavage de l'aire de circulation a été découvert en 1976 et a été relevé sur plan par J.-C. Rossier, à l'occasion des travaux de restauration de la salle dite des novices. Il n'existe pas de pavage conservé dans la partie visible de la zone placée au-delà du mur nord. L'aire de passage pavée se poursuit entre les deux murs. À l'extrémité ouest, le pavage y est orné de motifs géométriques. Le mur sud est flanqué d'un escalier et percé de deux ouvertures, dont la plus

occidentale donne sur un sol dallé. Il existait donc un bâtiment habité placé au sud du passage pavé, comme l'indique aussi un mur limitant à l'ouest le dallage cité.

Si l'on considère le plan d'ensemble du monastère (fig. 18), on remarque que les longs murs découverts ont la même orientation que le mur sud de l'ancienne abbatiale, qui forme la partie sud de l'aile occidentale. Le passage pavé est axé sur l'entrée de l'abbatiale.

Le premier monastère n'avait donc pas un plan carré mais, pour autant qu'on puisse en juger, trapézoïdal. L'aile orientale avait la même orientation et le même emplacement, sinon la même disposition que de nos jours.<sup>23</sup> C'est ce qu'indiquent, parmi les vestiges, le mur oriental de la cour pavée et la disposition du sol dallé de l'angle nord-est du réfectoire. L'aile méridionale est placée obliquement, joignant les angles des ailes est et ouest, de longueur inégale.

Un mur de soutènement légèrement oblique est placé immédiatement au sud de l'aile méridionale. Il ne laisse pas suffisamment de place pour le long

bâtiment rectangulaire dont les éléments ont été trouvés dans la salle des novices et dans l'angle sud-ouest du réfectoire. Il doit donc faire partie du programme de reconstruction de 1660–64 et avoir été quelque peu reculé par rapport à un premier mur sud.

## Conclusions

Les travaux de restauration des années 1982–83, effectués dans l'église et dans le réfectoire du monastère ont conduit à la découverte de sols et autres vestiges médiévaux et baroques.

Dans la moitié orientale du chœur de l'église, à un sol dallé du XIV<sup>e</sup> siècle avec autel central succède un sol baroque pourvu d'un autel adossé au mur de chevet. Le sol moderne (1935) a remplacé presque entièrement son prédécesseur baroque. La restauration récente a tendu à rendre au chœur de l'église l'aspect gothique. Les relevés du réfectoire et les relevés plus anciens de la salle dite des novices montrent que l'aile méridionale du monastère a été

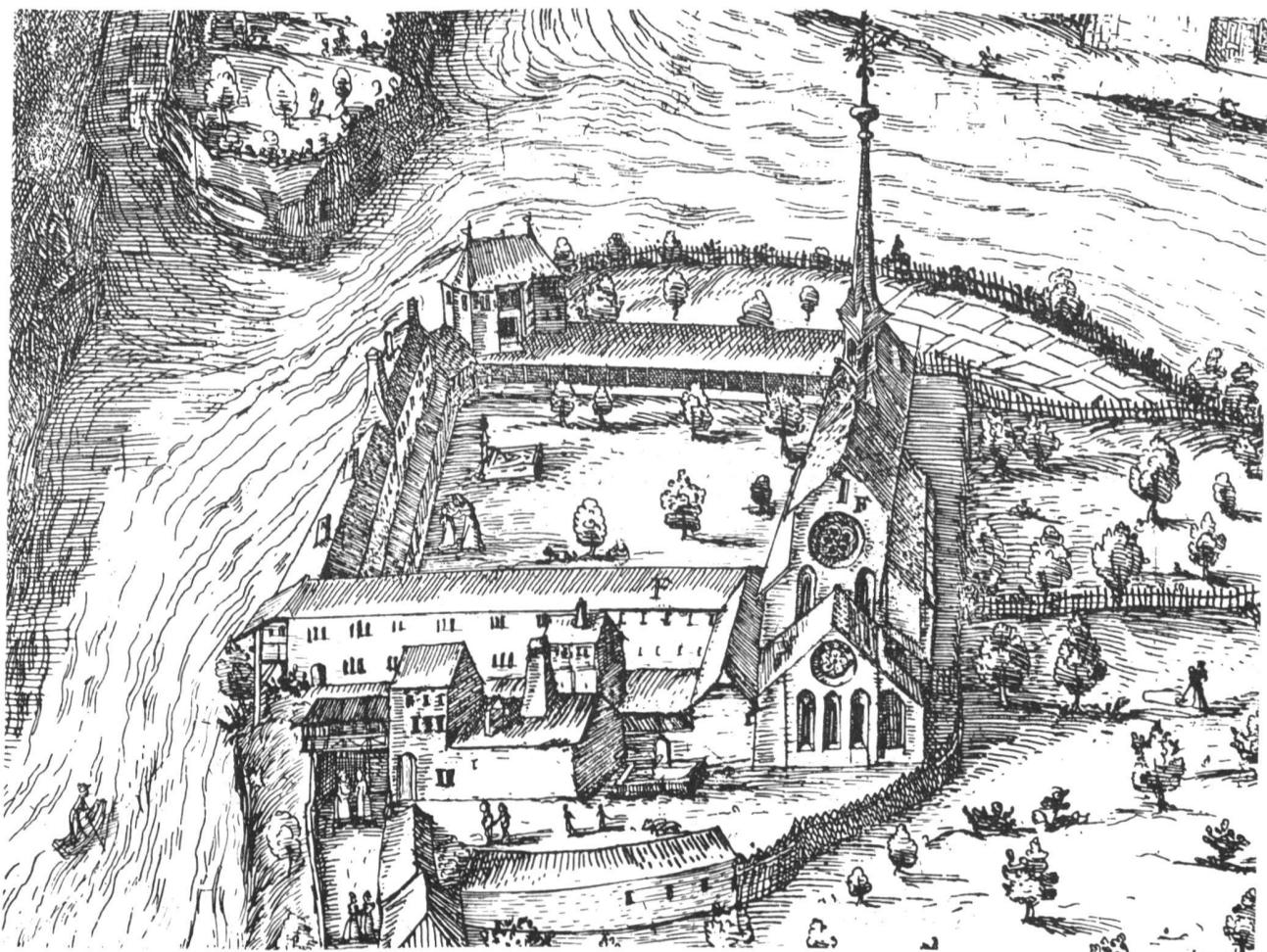


Fig.20 Détail du plan Martini: vue de la Maigrauge.



Fig.21 Plan général des découvertes du réfectoire et de la salle des novices (1976).

profondément modifiée après l'incendie de 1660. Le cloître médiéval avait une forme de trapèze et ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle qu'il a reçu la forme quadrangulaire qu'on lui connaît encore maintenant.

La campagne de relevés de 1982–83 a fait avancer notre connaissance de l'histoire architecturale de l'abbaye de Notre-Dame de la Maigrauge mais ne constitue qu'une étape, les relevés devant se poursuivre au gré des restaurations à venir.

#### Notes:

- <sup>1</sup> M. Strub en présente une étude détaillée:  
*M. Strub, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, Tome II; La ville de Fribourg; Les monuments religieux (première partie), Bâle, 1956, pp.317–397.*
- <sup>2</sup> *M. Strub, op.cit., pp.317–322.*
- <sup>3</sup> *Joseph Zemp, Die Klosterkirche in der Magerau bei Freiburg. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, N.F. Nr.4, 1906, pp.289–296.*
- <sup>4</sup> *M. Strub, op.cit., pp.318–9.*
- <sup>5</sup> *W. Stöckli, Fribourg, église de Notre-Dame de la Maigrauge; Sondages archéologiques en 1978. Rapport polycopié du 27.6.1978.*
- <sup>6</sup> Direction locale: B. Dubuis.  
Participants: Ph. Amourette, K. Revertera, P.-W. Carter, D. Ruffin, W. Tinguely, M. Roy.  
Photographes: François Roulet, Fabienne Ebener, François Emmenegger.  
Dessinateurs: B. Chervet, C. Demarmels, M. Humbert, P. Rutschmann.  
Dess.-géomètre: H. Savary.  
Les fouilles et relevés du chœur et de la nef de l'église ont demandé 16 jours de travail à une équipe de deux personnes en moyenne, entre le 7 avril et le 11 mai 1982. Celles du réfectoire ont requis la présence de quatre personnes du 18 au 20 mai 1983. D'autres interventions plus limitées ont eu lieu au gré des besoins.  
Pour certains travaux, le personnel du service archéologique cantonal a été assisté par G. Ayer et O. Mauron (I), employés de la Maigrauge.
- <sup>7</sup> Il ne peut donc que difficilement s'agir du heaume qui est généralement placé au-dessus des armoires familiales. A titre d'hypothèse et en relation avec les éléments présentés plus bas, j'aimerais suggérer que le heaume usuel est ici remplacé par une représentation mariale, comportant une tête coiffée d'une auréole.
- N'étant pas historien de l'art, je ne peux émettre ici qu'une suggestion basée sur l'observation directe.
- <sup>8</sup> Fichier des Archives de l'Etat de Fribourg (AEF); information de Mlle L'Homme, secrétaire.
- <sup>9</sup> Il est conservé aux AEF et sa fiche porte la mention manuscrite «Maigrauge 24/1».
- <sup>10</sup> *M. Strub, op.cit., L'église et le couvent des Augustins, p.311, fig. 334.*
- <sup>11</sup> Le Prof. A.-A. Schmid date ces pierres des années autour de 1300, respectivement de 1320; communication orale.
- <sup>12</sup> La fondatrice de la communauté des religieuses de la Maigrauge est une personne appelée Richinza. (cf. M. Strub, op.cit., p.317) A titre d'hypothèse, on peut se demander si la pierre tombale n'est pas celle de cette fondatrice. Il n'existe pas de pierre tombale à ce nom dans la salle du chapitre, où reposent les abbesses de la communauté. La racine des Richinza est Rich et la fondatrice pourrait donc bien appartenir à la famille dont les armoiries ornent la pierre tombale.
- <sup>13</sup> *M. Strub, op.cit., p.318.*
- <sup>14</sup> *J. Zemp, op.cit., p.295 et M. Strub, loc.cit.*
- <sup>15</sup> Communication orale de H. Schöpfer.
- <sup>16</sup> *M. Strub, op.cit., pp.320 et 342–3.*
- <sup>17</sup> *M. Strub, op.cit., p.344.*
- C'est ce qui ressort des dimensions des éléments conservés, entre autres celles d'un tableau central représentant l'assomption de la Vierge (300 × 200 cm environ).
- <sup>18</sup> *M. Strub, op.cit. p.345.*
- <sup>19</sup> Voir le rapport de W. Stöckli du 27.6.1978.
- <sup>20</sup> La fenêtre de gauche s'ouvre à 1,20 m du mur nord et celle de droite à 1,05 m du mur sud.
- <sup>21</sup> *M. Strub, op.cit., p.322.*
- <sup>22</sup> Les tombes, amas d'os et fosses d'inhumation 1 à 5 et 9 à 39 ont été découverts dans la nef, dans les tranchées destinées aux conduits du chauffage. Les ossements prélevés ont été à nouveau inhumés en un emplacement commun, sous les stalles.  
Les tombes 6 à 8 et 40 à 50 du chœur n'ont pas été fouillées. Seuls ont dû être prélevés et réinhumés les ossements de deux personnes (T 42 et 45).
- <sup>23</sup> *M. Strub, op.cit., p.320.*
- La partie inférieure de la salle du chapitre a été épargnée par l'incendie; elle forme le corps central de l'aile orientale actuelle. Même au cas où elle aurait dû être entièrement reconstruite, il est peu probable que les tombes des abbesses décédées aient été déplacées ou réorientées.